

MASTER MENTION DROIT PUBLIC

PARCOURS DROIT PUBLIC APPROFONDI (MASTER 1 ET MASTER 2)

Semestre 10 parcours Droit Public Approfondi

UE : CONSTRUIRE SA SPÉCIALISATION

Parcours IEJ (coeff 12)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Ecrit et/ou Oral		40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé		60%	Une seule note globale sans évaluation de la matières "libertés fondamentale" et "Droit processuel". Cette note est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux écrits du CRFPA blanc.

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé		100%	1 seule note comprenant la moyenne des matières CRFPA de l'UE (de 1 à 4 écrit(s) selon résultats session 1) Pour la durée des épreuves, voir MCC CRFPA

Droit processuel : comparaison des procédures civile, pénale et administrative

Contentieux administratif

Préparation à la note de synthèse

Droit des obligations

Droit administratif

Préparation grand oral/liberté et droits fondamentaux